

VOLUME HORAIRE

175 heures (25 journées)

AMPLITUDE

De octobre 2011 à avril 2012

DATES prévisionnelles

- | | |
|--------------------------|-------------------------|
| - 3 et 4 octobre 2011 | - 9 et 10 janvier 2012 |
| - 17 et 18 octobre 2011 | - 23 et 24 janvier 2012 |
| - 3 et 4 novembre 2011 | - 6 et 7 février 2012 |
| - 17 et 18 novembre 2011 | - 22 et 23 février 2012 |
| - 28 et 29 novembre 2011 | - 14 et 15 mars 2012 |
| - 12 et 13 décembre 2011 | - 27 et 28 mars 2012 |

Examen : 20 avril 2012

COUT DE LA FORMATION

TARIF PREVISIONNEL : 2 000 €

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

I.R.T.S / PACA & CORSE

Service Communication & Sclarité

20 Bd des Salyens - BP 133 - 13267 MARSEILLE CEDEX 08

☎ 04 91 76 99 00

Inscription obligatoire :

- **Sur Internet entre le 02 mai et le 31 Août 2011**
www.irts-pacacorse.com
- **Et envoi du dossier d'inscription complet, obligatoirement avant le 5 septembre 2011.**



Institut Régional du Travail Social
Provence - Alpes - Côte d'Azur - Corse

Formation

Surveillant de nuit

Clôture des inscriptions : 31 Août 2011

PRESENTATION DE LA FORMATION

Les avenants N°284 et 285 du 8 juillet 2003, à la Convention collective nationale du travail des établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées du 15 mars 1966, formalisent respectivement les fonctions de « surveillant de nuit qualifié » et de « maître ou maîtresse de maison ».

Ils établissent en outre l'obligation de suivre une formation d'une durée minimale de 175 heures, reconnue par la CPNE pour valider ces 2 qualifications.

Par ailleurs, la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi du 25 octobre 2004 a souhaité que ces formations fassent l'objet d'une attestation délivrée par la CPNE, laquelle attestation tiendra lieu de validation de la formation suivie par les salariés.

PUBLIC CONCERNE

Il s'agit d'une formation en alternance, dispensée à des salariés exerçant ou appelés à exercer tout ou partie de l'activité à l'issue de la formation. Les demandeurs d'emploi bénéficiant d'un financement et d'un terrain de stage (pour une durée minimum de 145 H) pourront suivre la formation.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Il s'agit pour les bénéficiaires de maîtriser à terme l'ensemble des compétences constitutives de l'activité de surveillant de nuit.

- Garantir la sécurité des personnes et des biens
- Garantir les conditions de repos
- Assurer le relais entre le jour et la nuit
- Gérer les situations d'urgence et de conflit

CONTENU DE LA FORMATION

Modules théoriques : 9 journées

(communs avec les maîtresses de maison)

- Situer sa fonction dans un cadre institutionnel (5 jours)
- Travailler en équipe pluri-professionnelle (2 jours)
- Les problématiques des publics et des personnes (2 jours)

Modules opérationnels : 7 journées

(communs avec les maîtresses de maison)

- Communiquer / informer (2 jours)
- Travailler en équipe (1 jour)
- Gérer les conflits (1 jour)
- Appliquer les procédures et normes en usage pour la sécurité des personnes (1 jour)
- Gérer des situations d'urgence et de crise à caractère comportemental (2 jours)

Modules opérationnels spécifiques : 8 journées

- Gérer des situations d'urgence et de crise
 - à caractère médical (2 jours)
 - à caractère psychologique (2 jours)
- Appliquer les procédures de surveillance et de contrôle (2 jours)
- Assurer les premiers secours - AFPS (2 jours)

Evaluation de la formation

(1 journée)

DOSSIER A CONSTITUER APRES INSCRIPTION OBLIGATOIRE SUR INTERNET

- Fiche d'inscription à télécharger
- Autorisation de l'employeur pour suivre la formation
- Attestation de prise en charge du coût de la formation
- 3 photos

I.R.T.S./P.A.C.A. Corse
20 Boulevard des Salyens
BP 133
13267 MARSEILLE cedex 08

PHOTO
obligatoire

**FICHE DE CANDIDATURE À LA FORMATION
SURVEILLANT DE NUIT**

NOM, en majuscule (*de jeune fille pour les femmes mariées*) :

Prénom :

NOM marital (*éventuellement*) :

Situation de famille :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse personnelle :

.....

Téléphone : Fixe : Mobile :

Diplômes obtenus :

Niveau scolaire (dernière classe fréquentée) :

Personne à contacter en cas d'urgence :

Établissement employeur :

Adresse :

.....

Téléphone :

Email :

Nature de l'établissement :

Catégorie de personnes accueillies :

Quel est le fond d'assurance formation (FAF) auquel adhère votre établissement employeur ?

.....

Lieu d'exercice professionnel si différent de l'établissement employeur :

Adresse :

.....

Téléphone :

Fonction occupée par le candidat :

Remarques éventuelles du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....